

forestier (AGDF) et d'autres processus multilatéraux, pour combattre l'exploitation clandestine et le commerce du bois récolté illégalement dans les zones à problème déclarées prioritaires.

Comme l'indique notre déclaration conjointe de 1999 sur la coopération septentrionale, le Canada et l'UE ont des intérêts et des préoccupations communs en ce qui concerne le Nord. Cette déclaration Canada-UE constitue le cadre dans lequel s'inscrit notre coopération dans la région septentrionale. Les politiques du Canada et de l'UE relatives à la Dimension septentrionale font des deux parties des partenaires essentiels dans cette région du monde. Dans le contexte de cette Dimension, le Canada et l'UE:

- détermineront et mèneront des actions coordonnées dans le domaine de l'environnement, y compris en matière de changements climatiques, de développement durable et de pollutions transfrontalières, notamment par le biais du Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la Dimension septentrionale mise en place par l'UE;
- collaboreront étroitement à l'élaboration et à la mise en œuvre du Partenariat pour la santé publique et le bien-être social dans le cadre de la Dimension septentrionale, lancé à Oslo le 27 octobre et dont le Canada est un partenaire fondateur;
- rechercheront des moyens pour renforcer les liens en matière d'éducation par le biais de l'Université de l'Arctique et, le cas échéant, de l'accord entre le Canada et l'UE dans le domaine de l'enseignement supérieur;
- développeront la coopération dans de nouveaux domaines d'intérêt comme les transports et les communications, les instruments juridiques ainsi que le développement économique et le renforcement des capacités en Russie.

Le Canada et l'UE attachent une importance particulière à la diversité culturelle. Nous partageons le même intérêt pour la promotion du pluralisme culturel et le même besoin d'œuvrer en faveur de la reconnaissance multilatérale de la diversité culturelle. Nous convenons d'examiner les moyens d'approfondir notre coopération culturelle dans les enceintes internationales, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'une convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle.

E. Encourager les contacts entre les peuples

Les liens culturels, linguistiques et traditionnels qui nous unissent de longue date ont contribué à jeter des ponts entre nos peuples. Des liens transatlantiques existent à tous les niveaux politiques et sociaux, que ce soit au niveau supranational, à celui de l'État nation, ou encore à celui des provinces, des régions ou des municipalités. L'impact des relations entre le Canada et l'UE est perceptible au sein des sociétés canadienne et européenne. Nous devons soutenir ces contacts et chercher de nouveaux moyens d'encourager nos populations respectives à créer des liens: